



Propositions pour une

Charte

Démocratie et Transition à MALLEMORT

1- Replacer le citoyen au cœur de la démocratie locale

- En garantissant une **ouverture à tous sans exclusive** et en mettant **la participation des habitants** et **la coopération avec les citoyens** au cœur de la gouvernance.
- En faisant de **la transparence** et de **la sincérité** les fondements de l'action municipale.

1- Replacer le citoyen au cœur de la démocratie locale

- En respectant **le droit à l'information** des citoyens et en reconnaissant leur **droit d'initiative et de proposition**.
- En reconnaissant aux habitants **le droit au débat public** et à **la concertation, en amont des décisions**, sur tous les sujets et projets structurants pour la commune ou impactant l'environnement.

2- Faire de Mallemort une commune exemplaire en termes de protection de l'environnement pour les habitants actuels et futurs

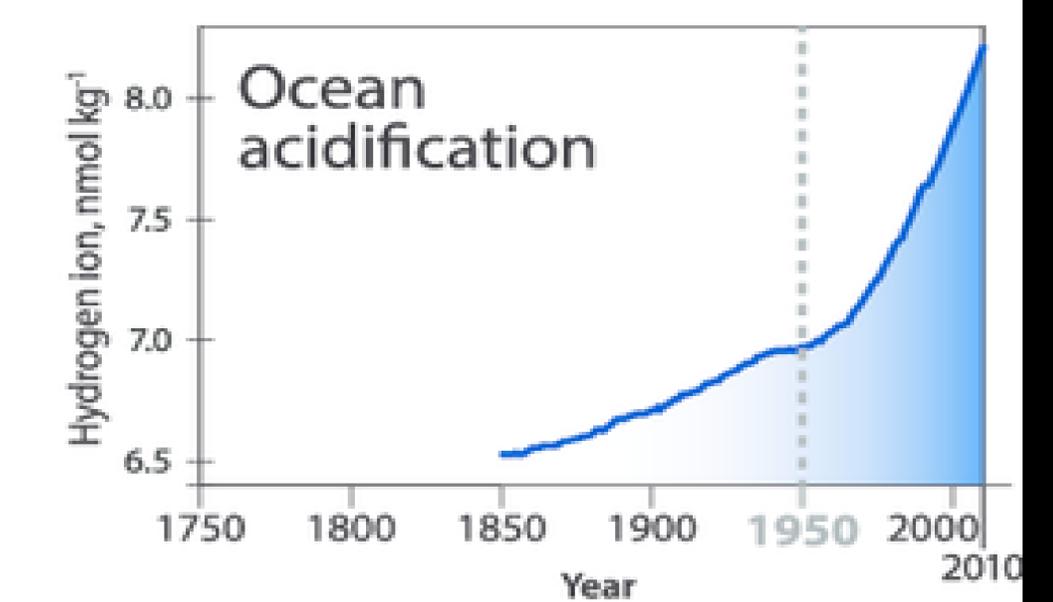
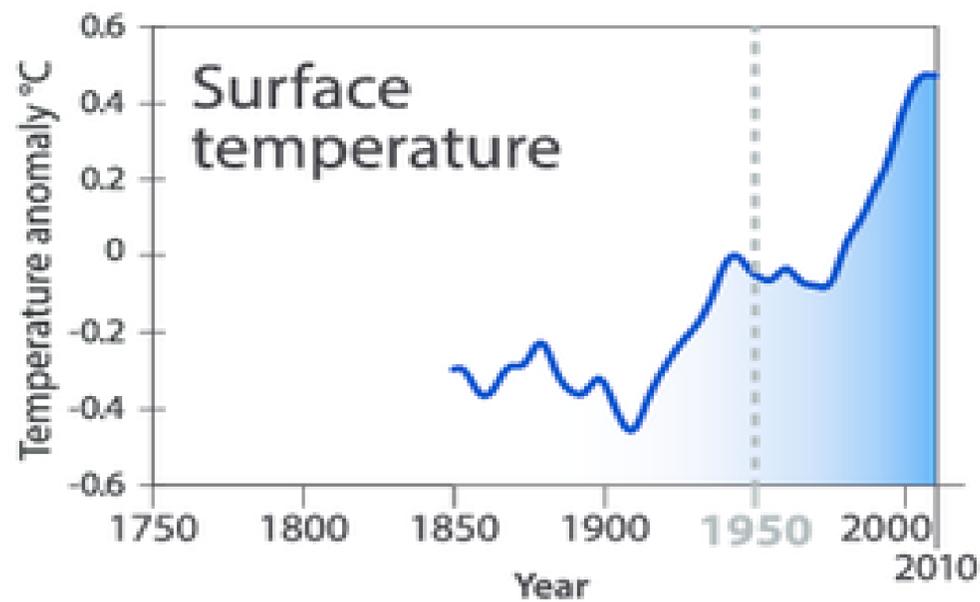
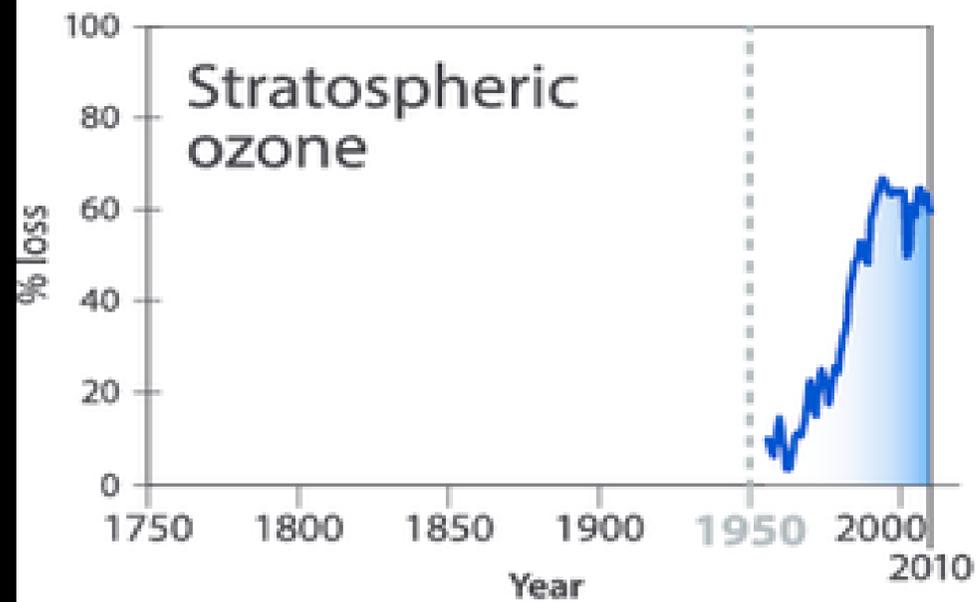
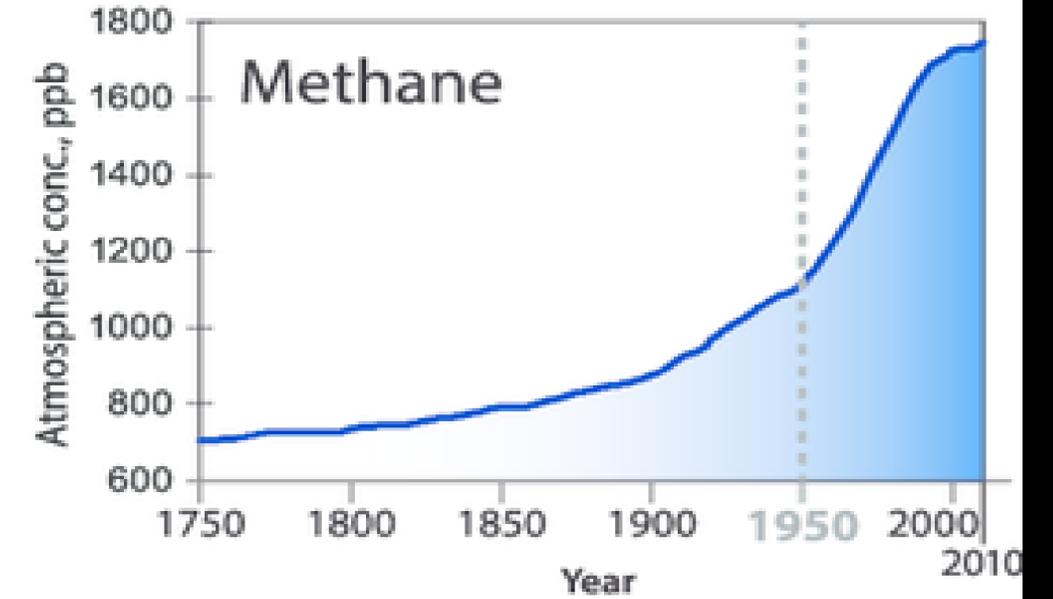
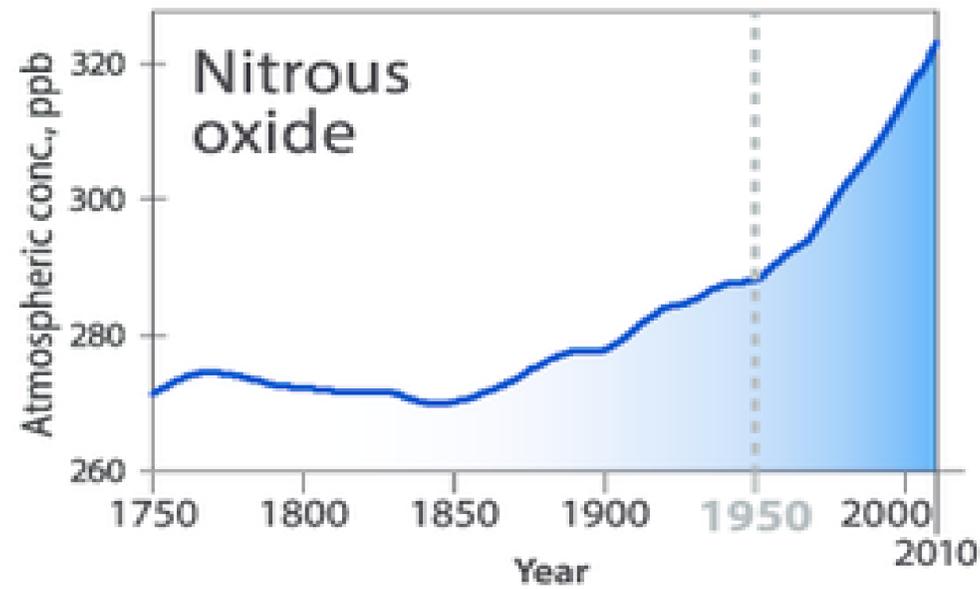
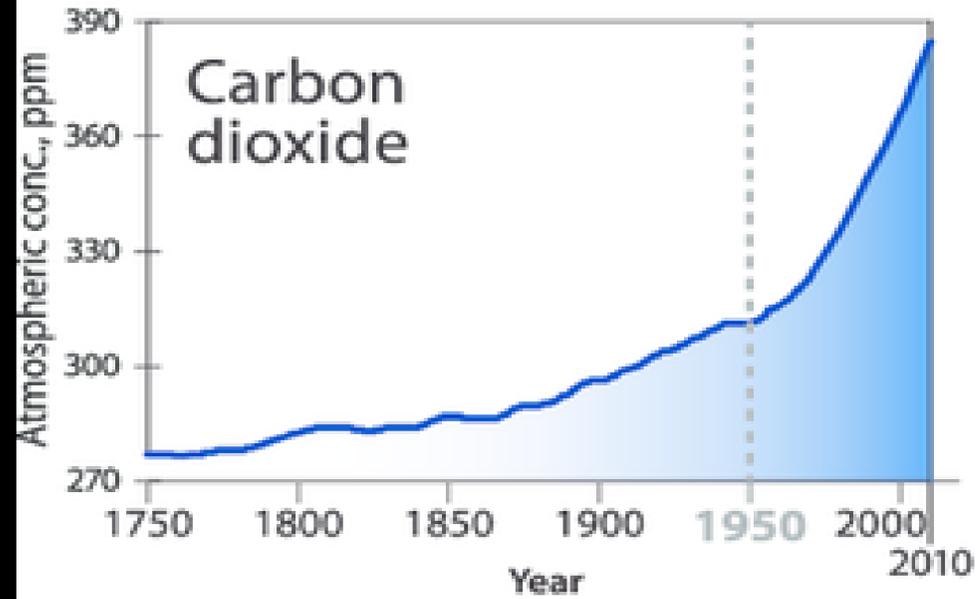
- En faisant de la **qualité environnementale** un critère majeur pour tous les projets de la commune
- En augmentant dans le **budget municipal** la part consacrée aux actions ayant un impact positif sur l'environnement.

Deux commissions extramunicipales majeures

- **Information et Participation des Habitants**
- **Développement Durable**

Ces commissions sont composées de citoyens volontaires et tirés au sort, de représentants d'associations et d'élus

2- Gouvernance environnementale



2- Gouvernance environnementale

Commission Extramunicipale du développement durable

Analyse les projets de la commune, rend des avis et formule des recommandations visant à faire **respecter la nature et les générations futures**.

La commune s'engage à **tenir compte des avis et objections émis** par la commission dans l'élaboration de ses décisions.

Un projet qui ne prend pas en compte ces objections n'est pas lancé.

2- Gouvernance environnementale

Mise en place :

- d'un **inventaire participatif de la biodiversité** et d'un plan de sauvegarde de la biodiversité
- d'un **inventaire partagé du patrimoine bâti et naturel** et d'un plan de préservation du patrimoine

2- Gouvernance environnementale

Plan climat- énergie communal :

Deux réponses au dérèglement climatique :

- **Atténuation** : réduire les émissions de gaz à effet de serre
- **Adaptation** : limiter les effets du changement climatique

2- Gouvernance environnementale

Diagnostic agricole de la commune et élaboration d'un **Plan Alimentaire Local** destiné à promouvoir l'agriculture locale ainsi qu'une alimentation locale saine et durable (cantine bio,...)

2- Gouvernance environnementale

Elaboration d'un **plan de développement des modes de déplacements individuels et collectifs moins carbonés**

2- Gouvernance environnementale

Révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) :

pour renforcer les exigences de développement durable
et de préservation du patrimoine naturel et bâti

1- Droit au débat public et à la co-construction des projets

Commission Extramunicipale

« Information et Participation des Habitants »

Cette commission est en charge de proposer au conseil municipal les formes de participation et d'intelligence collective à mettre en œuvre pour **tous les projets structurants de la commune.**

1- **Transparence et sincérité**

Les notes de synthèse et les procès-verbaux des conseils municipaux, les comptes rendus des commissions, les comptes rendus de délégation du maire, les planches et comptes rendus de réunions publiques, etc...

sont **rendus disponibles pour tous les habitants de la commune.**

1- **Transparence et sincérité**

Chaque candidat s'engage à respecter les principes déontologiques définis par la **charte de l'élu** à l'article L1111-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales

1- Droit d'initiative, de proposition et de co-construction

Mise en place d'un **conseil d'orientation annuel** ouvert à tous les habitants pour définir, suivre et éventuellement réorienter les projets de la commune

Les **propositions portées par les citoyens** sont présentées par les porteurs de projets

1- Droit d'initiative, de proposition et de co-construction

« Groupes Projets »

Rassemblant les élus et **les citoyens qui le souhaitent** sur tous les sujets structurants pour la commune (en amont des cahiers des charges)

1- Fonctionnement du Conseil Municipal

Un nouveau règlement du conseil municipal est co-élaboré avant les élections afin d'institutionnaliser la participation des citoyens et la transparence des travaux dans le fonctionnement du conseil.

Ouverture au public des réunions de commission et réunions préparatoires du conseil municipal

1- Proximité, bienveillance, équité, impartialité

- Engagement à répondre à toute sollicitation et considérer avec **bienveillance et équité** tous les habitants qui le souhaitent.
- Mettre en place une fonction de **médiateur communal**



Charte

Démocratie et Transition à MALLEMORT

Comment aller plus loin ?